

des lois qui atténueront au moins dans une certaine mesure l'importance des préjugés et de la haine.

Comme je l'ai dit plus tôt aujourd'hui, c'est tout ce que je peux dire en faveur de ce projet de loi et, à mon avis, c'est tout ce que peut dire également le ministre de la Justice (M. Turner). Une personne sensée ne prétendra jamais déraciner la haine ou les préjugés chez les gens. Personne n'est assez naïf pour le croire. Comme je l'ai dit tantôt, il est probablement impossible de supprimer les préjugés qui engendrent la haine. Il est probablement impossible de les supprimer, mais dans une société organisée, on peut prendre des mesures intelligentes pour atténuer les préjugés et la haine, notamment la propagation délibérée de la haine à l'égard d'un groupe indentifiable.

En ce monde, il n'y a rien de plus condamnable et de plus préjudiciable à un comportement humain et au respect humain que le racisme. A mon sens, il n'y a dans la conduite d'un être humain rien de plus vil, rien de plus bas que de manquer de respect à un semblable et de le mépriser à cause de sa race ou de sa religion. Il n'y a rien de plus vil au sein d'une société et il importerait de s'attaquer à ce mal. Par des moyens modestes, ce bill s'efforce d'empêcher la propagation de la haine à l'égard d'un groupe identifiable. Si le bill est interprété convenablement, objectivement et honnêtement, on s'apercevra qu'il ne porte atteinte à aucune liberté. Il ne porte atteinte à aucun droit de l'individu. Il s'en prend au mal que représente le racisme dans le monde et j'espère qu'il sera adopté par une majorité écrasante à la Chambre.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec beaucoup d'attention les propos de l'honorable député d'York-Sud (M. Lewis), et j'ai entendu également, cet après-midi, ceux du très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker). Le député qui vient de reprendre son siège a parfaitement raison de dire que la haine ne devrait pas exister et je partage tout à fait son avis. Seulement, nous devons nous rendre à l'évidence que la haine existe à peu près dans tous les pays du monde, justement parce qu'on ne reconnaît pas que la personne humaine, qu'elle soit blanche, jaune, brune ou noire, qu'elle ait des croyances catholiques, baptistes ou «pentecôtistes», a droit à la vie.

Nous croyons qu'il y a un Dieu. Les catholiques le croient, de même que les protestants, et les adeptes de diverses autres religions. Il n'y a qu'un seul Dieu, que l'on conçoit selon la religion à laquelle on appartient. Seulement, nous ne devrions pas perdre de vue que tous les êtres humains, où qu'ils soient, ont

[M. Lewis.]

un droit indéniable à la vie et au respect, mais que, d'autre part, ils ont le devoir de respecter les autres.

Le député parlait de haine. Nous en connaissons des haineux au Canada et nous en connaissons dans tous les autres pays. Le député d'York-Sud disait qu'il fait partie d'un groupe minoritaire au Canada, et je crois qu'il se sent parfaitement bien respecté au Canada. Dans un pays où il ferait partie du groupe minoritaire au Canada et je crois a de la haine également. Quand nous constatons les escarmouches et les guerres qui mettent présentement aux prises les Arabes et les Juifs, de même que les Libanais et les Juifs, nous pouvons sans doute dire qu'il y a là de la haine également.

Il y avait de la haine au Congo, il y a quelques années, et au Biafra, il n'y a pas tellement longtemps.

On s'entre-tue précisément parce qu'on a perdu le sens des valeurs et qu'on a perdu foi dans le respect. Quand nous constatons ce qui se passe au Vietnam, ce n'est pas tellement édifiant! Tous les soirs, à la télévision, des films sont présentés pour nous montrer des petits enfants, des mères de famille et des vieillards, qui baignent dans le sang de la révolution, de la haine et de la mécontente.

• (8.30 p.m.)

En ce qui touche notre pays, comme le disait, cet après-midi, le très honorable député de Prince-Albert, on craint d'empêcher les haineux d'entrer au Canada. Alors que nous avons déjà nos propres haineux, on en importe.

Dès qu'un socialiste, un révolté ou un révolutionnaire arrive au Canada, on l'invite tout de suite à exprimer ses opinions sur les ondes de Radio-Canada, en anglais et en français. Les journaux font les manchettes en traitant de la visite de ces gens.

Le ministère fédéral de l'Immigration a permis l'entrée, au Canada, de professeurs algériens, français ou autres, en sachant fort bien qu'ils avaient l'intention d'enseigner à nos enfants la révolution.

Nous en constatons aujourd'hui les effets. Dans certaines universités ou CEGEP, on a soulevé les jeunes. Les professeurs que nous avons acceptés, au Canada, au nom de la liberté, en disant que chacun avait droit à ses opinions, n'ont jamais vécu aussi bien dans leur pays d'origine qu'au Canada. Non satisfaits de jouir d'un niveau de vie supérieur au Canada, ils cherchent à le réduire ou, du moins, à semer le germe de la destruction complète qui se réalisera dans quelques années, au rythme où progressent les choses.